



# Faits marquants 2022

## Le groupement d'achat pour faire face à la flambée des prix de l'énergie



Proposés par le syndicat depuis 2015, les groupements d'achat permettent de négocier en amont l'achat de l'électricité et du gaz naturel sur les marchés. En 2022, les groupements d'achat d'énergies coordonnés par le syndicat ont été préservés de la flambée des prix de l'énergie grâce à des tarifs négociés par anticipation.

## Renouvellement des marchés de travaux pour 2022-2025



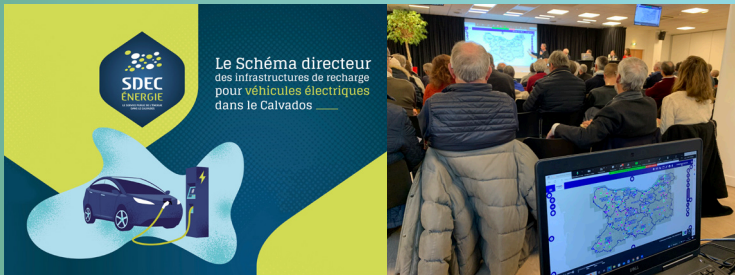
95 millions d'euros, tel est le montant des commandes en travaux sur les réseaux pour les 4 ans à venir que le SDEC ÉNERGIE a attribué à 10 entreprises : SPIE CityNetworks, STEPELEC, STURNO SA, TEIM, SORAPEL, SATO, QT FORLUX Omexom, SPIE, Réseaux Environnement, TRP NORMANDIE, EIFFAGE.

## PROGRES, la rénovation énergétique des écoles aidée



Le SDEC ÉNERGIE accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique depuis 2008. Afin de faciliter la réalisation des travaux, le syndicat a lancé en 2022 PROGRES, un appel à projets spécifique aux établissements scolaires. 12 communes sont lauréates de ce premier appel à projets, renouvelé en 2023.

## L'élaboration du schéma départemental des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (SDIRVE)



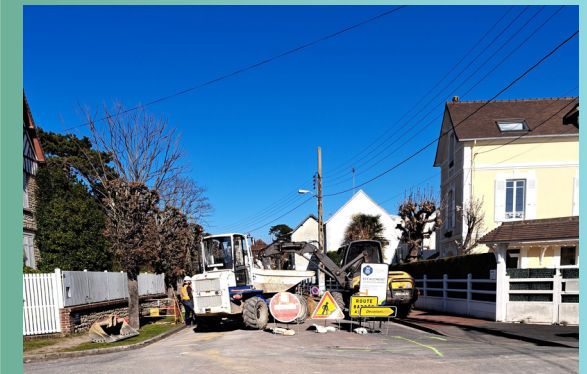
Lancée en mai 2022, la concertation du SDIRVE avec l'ensemble des acteurs de la mobilité, engagée par le SDEC ÉNERGIE à l'échelle du département, devrait aboutir à la réalisation de 1 000 points de charge supplémentaires d'ici 2027. En 5 ans, le syndicat prévoit ainsi d'investir 7 à 8 M€. La mise en oeuvre du schéma directeur est déjà engagée et financée pour 2023 à hauteur d'1 M€, soit 188 points de charge installés dès la 1ère année du plan.

## Les Commissions Locales d'Énergie (CLE) font peau neuve



Après 20 ans d'existence, les réunions annuelles des CLE ont été revisitées en 2022 afin de mieux expliquer, mieux comprendre et mieux échanger sur l'énergie et les réseaux auprès des élus. Au programme, la visite d'une chaufferie bois, une réunion pour évoquer le sujet d'actualité : la flambée des prix de l'énergie et les solutions d'économies proposées par le syndicat, suivie d'échanges avec les techniciens.

## Contrat de concession électricité : les investissements actés pour 4 ans



Les négociations menées en 2022 entre le syndicat et le concessionnaire du réseau, Enedis, ont abouti à la signature d'un deuxième Programme pluriannuel d'investissement (PPI) d'un montant prévisionnel de 29 millions d'euros pour la période 2023-2026.